

Concours pour le Prix Occitanie - Médicis



Concours pour le Prix Occitanie - Médicis

5ème édition du prix Occitanie - Médicis

Vous êtes artiste plasticien et visuel : la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée et l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) ont créé pour vous un prix prestigieux pour vous accueillir en résidence à Rome et promouvoir votre talent.

Pour la cinquième année consécutive, la Région Occitanie organise le prix Occitanie - Médicis afin de promouvoir les talents régionaux de l'art contemporain sur la scène nationale et internationale. Les artistes plasticiens et visuels ont jusqu'au 15 avril pour présenter leurs projets et déposer leur candidature

Fondé en 2018 en collaboration avec la prestigieuse Académie de France à Rome, le prix Occitanie - Médicis s'inscrit dans le cadre de la politique culturelle ambitieuse élaborée par la Région pour l'attractivité et le rayonnement à l'international de ses artistes. Chaque année ce prix attire une centaine d'artistes, désireux de profiter de l'opportunité d'une résidence au sein de la Villa Médicis à Rome.

« Pour la 5ème année consécutive, le prix Occitanie - Médicis donne l'opportunité à de nombreux artistes régionaux de l'art contemporain, de faire rayonner leur talent sur la scène nationale et internationale. Le renouvellement de ce prix témoigne des liens solides tissés avec l'Académie de France à Rome-Villa Médicis et confirme notre volonté commune de valoriser la création française en arts visuels et plastiques » a déclaré Carole Delga présidente de la Région Occitanie-Pyrénées Méditerranée.

À l'issue des délibérations, le lauréat bénéficiera :

- D'une résidence de trois mois à la Villa Médicis d'octobre à décembre 2022 ;
- D'une bourse de la Région Occitanie. Le montant est fixé à 10 500 € pour les 3 mois de résidence ;
- De la prise en charge par la Région Occitanie de son hébergement à la Villa Médicis ;
- L'année suivant la résidence, la Région pourra proposer à l'artiste l'organisation d'une exposition au Musée Régional d'Art Contemporain de Sérignan (MRAC), ou au Centre Régional d'Art Contemporain de Sète (CRAC) ou la publication d'un catalogue.

Modalités de candidature :

- - Justifier d'un statut d'artiste - auteur professionnel relevant des arts plastiques ou être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur en arts plastiques ou visuels.
- - Résider en Occitanie ou avoir un lien avec le territoire (lieu de naissance, formation diplômante).

+ d'info sur : <https://www.laregion.fr/prix-occitanie-medicis>

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis

Créée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement public national. Il a pour mission l'accueil d'artistes et de chercheurs pour leur permettre de poursuivre leurs travaux, études et recherches et acquérir un complément de formation. Elle est aujourd'hui impliquée dans tous les champs de la création artistique, de l'histoire et de la théorie des arts, ainsi que dans la restauration des œuvres d'art et des monuments.